

Pollution atmosphérique

ISSN : 2268-3798

Éditeur : Association pour la Prévention de la Pollution Atmosphérique

223 | 2014

Varia

Énergie et prospérité, les entrepreneurs au cœur de la transition

Pauline Mispoulet et Raphaële Yon-Araud

 <https://www.peren-revues.fr/pollutionatmospherique/4676>

DOI : 10.4267/pollution-atmospherique.4676

Référence électronique

Pauline Mispoulet et Raphaële Yon-Araud, « Énergie et prospérité, les entrepreneurs au cœur de la transition », *Pollution atmosphérique* [En ligne], 223 | 2014, mis en ligne le 06 janvier 2015, consulté le 24 février 2026. URL : <https://www.peren-revues.fr/pollutionatmospherique/4676>

Droits d'auteur

CC-BY

Énergie et prospérité, les entrepreneurs au cœur de la transition

Pauline Mispoulet et Raphaële Yon-Araud

TEXTE

- 1 Les Petits matins, 2014, 202 p.
- 2 Pauline Mispoulet, PDG du GESEC (GIE comptant plus de 350 PME de services et d'installation spécialistes de la maîtrise de l'énergie, de l'air et de l'eau dans les bâtiments et l'habitat), nous livre, à travers cet ouvrage, son analyse de la transition énergétique et de ses rendez-vous manqués. Le livre est très bien présenté, et sa lecture est très agréable puisque les positions de Pauline Mispoulet sont développées sous la forme d'un dialogue avec Raphaële Yon-Araud, animatrice d'une agence de développement stratégique. L'ouvrage est un plaidoyer en faveur du tissu des petites et moyennes entreprises qui, selon les auteures, est directement interpellé par la modification récente de la relation entre l'énergie et l'habitat sous l'influence de la transition énergétique. Le GESEC a pour objectif de faire travailler en réseau les TPE et les PME du secteur pour développer de « l'ingénierie d'accompagnement » de manière à soutenir de nouvelles pratiques, des expérimentations, tout en s'appuyant sur la confiance des clients. Gaël Giraud, dans la préface de cet ouvrage, résume les objectifs poursuivis par les auteures : « Ce livre nous fait découvrir le versant micro-économique (de la question énergétique) : les effets pervers de l'intégration verticale du secteur de l'énergie, le besoin de filières d'apprentissage dans le bâtiment, l'impact des évolutions numériques, la nécessité d'articuler transition énergétique et sociale, de relocaliser la création de valeur de l'amont des filières vers l'aval, vers le consommateur-citoyen ».

Le premier chapitre décrit la nécessité d'une transition énergétique et les modalités, résolument nouvelles, de sa mise en œuvre.

Le discours tenu plaide pour une transition énergétique pilotée non par la logique de l'offre telle qu'elle peut être proposée par les fournisseurs d'énergie, mais par une logique de la demande venant des consommateurs

qui, eux, ont avant tout pour objectif de réduire leur consommation d'énergie. Les auteures parient sur l'efficacité énergétique qui, selon elles, constitue : « une filière industrielle et de services à travers des PME fortement intégrées dans le tissu économique et social local et qu'elles génèrent autrement plus d'emploi que la filière des fournisseurs, structurée en grandes entreprises multinationales ». Le parti pris est celui de la proximité à laquelle le développement des énergies renouvelables répond, même si le prix de l'électricité doit être plus élevé. Elles considèrent que : « essayer d'enclencher la transition énergétique "par le haut", par la loi, les ministères, l'administration centrale, avec les émissaires des énergéticiens postés un peu partout, c'est exactement comme demander à tous ceux qui sont bien installés dans le système qui abrite leur carrière, qui l'ont bâti et entretenu, de faire des propositions pour scier vite et bien la branche sur laquelle ils sont assis ». Selon les auteures, présenter la transition énergétique comme une conséquence du dérèglement climatique, est assez démobilisateur : « ramené à l'individu, le problème est tellement vaste qu'on se sent totalement démuni. Personne n'a envie d'être culpabilisé pour des dommages dont on ne se sent pas personnellement responsable ! Il y a un écart monumental entre la cause que chacun peut comprendre et à laquelle chacun peut être sensible, et le passage à l'acte : je sais bien que je n'ai pas les moyens de résoudre seule le problème, que je n'ai pas à moi seule la solution. Ce n'est pas parce que je vais changer mon petit système de chauffage que je vais résoudre le problème du réchauffement climatique ! » La menace climatique et ses objectifs à long terme ne sont pas présentés comme étant une solution pour sortir de la crise, alors que la transition énergétique permet de changer la vie des territoires dès maintenant. Pour cela, la dynamique des collectivités locales est essentielle.

Un deuxième chapitre évoque le marché de l'énergie et décrit l'ensemble de ces métiers du second œuvre technique du bâtiment, métiers très anciens qui se sont divisés en deux branches avec l'intrusion de l'électricité dans les maisons et dans le chauffage : d'une part, les plombiers-chauffagistes, spécialistes des tuyaux et de l'eau chaude et, d'autre part, les électriciens, spécialistes des raccordements et des câbles. Petit à petit, les fournisseurs d'énergie se sont organisés pour proposer également des services et entreprendre un démarchage, vers l'aval, au plus près des clients dans une logique de verticalisation (EDF a inventé sa marque Bleu Ciel, et GDF DolceVita, conséquence de l'introduction par la loi des certificats d'économie d'énergie CEE), sans compter la concentration des grandes

firmes du BTP qui ont structuré une offre énergétique au sein des travaux sans se soucier de l'exploitation ni de la maintenance. Cette organisation se traduit par l'éviction de nombre de PME des Contrats de Performance Énergétique (CPE), et elles sont réduites au rang de sous-traitant. Or la qualité des résultats est plus faible lorsqu'ils sont obtenus par de grandes structures plus éloignées de la satisfaction des clients. « À l'échelle industrielle, le service n'est plus orienté vers le client mais vers le processus, la rationalité et la centralisation. Plus le service devient industriel et plus il perd de qualité pour l'utilisateur final ». Le modèle industriel de la concentration pour réaliser des économies d'échelle est difficilement transposable aux services dont la qualité dépend de la proximité. Du point de vue des élus, les gros contrats, labellisés CPE, sont réalisés rapidement et donc visibles sur le temps court du mandat électoral. D'après l'observatoire des marchés publics, en 2012, les PME se sont vu attribuer seulement 26 % des 200 milliards d'euros déboursés dans le secteur, contre 49 % aux grandes entreprises. Dans ce contexte, l'État « est en porte-à-faux entre son rôle d'actionnaire d'EDF (84,9 %) et de GDF-Suez (36,7 %), d'une part, et son rôle social attendu d'État providence protecteur du pouvoir d'achat face à la précarité énergétique grandissante ». Les auteures concluent que ce système contribue à discréditer les énergies renouvelables considérées comme peu rentables et soutenues par de l'argent public.

Le troisième chapitre passe en revue les enjeux actuels que connaissent les métiers du bâtiment.

Ce secteur constitue le plus gros poste de consommation d'énergie en France avec 70 millions de Tonnes Équivalent Pétrole (TEP) qui dégagent 120 millions de tonnes de CO₂, soit 25 % des émissions nationales et 32,7 millions de tonnes de carbone. Or les Français ont découvert récemment le poids et l'importance de l'énergie.

La domotique peut-elle être un facteur d'économie d'énergie ? Les maîtres d'ouvrage du bâtiment s'attachent à réduire la marge de manœuvre de l'usager du bâtiment, à automatiser au maximum ses fonctions, à instaurer des routines et des protocoles. Cependant, l'automatisation des tâches est, selon les auteures, mal vécue par les habitants qui se sentent prisonniers de la technologie. « La question de fond est de savoir si ces techniques de la domotique sont au service de l'ingénieur et du promoteur pour décrocher le label BBC à la livraison du bâtiment ou si elles sont au service des habitants qui vont l'occuper pendant les cinquante prochaines années. »

L'ambition des auteures consiste à promouvoir des PME intégrant l'ensemble des solutions énergétiques dont l'atout, par rapport à la domotique, est de bien connaître l'utilisateur et de miser sur sa participation à la maîtrise de la consommation d'énergie. Les entreprises situées à l'aval, au contact direct avec les clients, doivent redéfinir leurs missions, leur rapport aux consommateurs et leur rôle dans la société. Ces PME qui ne sont pas liées aux énergéticiens sont les mieux placées pour promouvoir les économies d'énergie et l'indépendance énergétique. L'installateur est le seul qui reste devant le client : une fois que les autres corps de métiers sont passés, il est responsable de la bonne marche de l'ensemble et de la satisfaction du client.

Les consommateurs sont souvent déconcertés par des avis et des conseils contradictoires. En effet, la mise en place des différentes aides publiques, décidées à l'issue du Grenelle, a permis l'émergence d'un marché d'opportunité dans lequel se sont engouffrés des éco-délinquants, qui ont laissé derrière eux des clients désabusés. Sans doute l'éco-conditionnalité, imposée depuis juillet 2014, va sans doute barrer ce genre d'abus, mais une étude thermique, comme celle qui est imposée en Allemagne, devrait être un préalable aux travaux.

C'est donc la gouvernance de l'énergie que les auteures proposent de changer ; l'offre technique n'est pas encore mature : la rénovation énergétique pose des questions techniques innovantes et implique des méthodes de travail nouvelles. Les entreprises doivent transformer leur culture puisqu'elles ont vécu pendant des décennies avec des clients fidèles qui les appelaient quand il y avait un problème ; or les artisans, surtout les plus jeunes, doivent avoir une politique commerciale plus active et apprendre à travailler de manière transversale, alors que les entreprises ont l'habitude de développer un savoir-faire très ciblé et respectueux de ne pas empiéter sur le métier du voisin. Mais ont-elles le temps d'apprendre à travailler ensemble alors que chaque chantier est une course contre la montre ? C'est à la fois la formation initiale et la formation continue qui sont en cause : les PME assurent près de 80 % de l'apprentissage et les grandes entreprises moins de 15 %. Or la performance énergétique est le résultat d'une intelligence collective, d'un travail d'équipe entre l'ingénierie, l'exécution et la maintenance.



- 3 **Le quatrième chapitre apporte des propositions pour réformer la filière** et remettre le client au centre du dispositif en s'appuyant sur la révolution numérique. Internet pourrait contribuer à assainir le marché en diffusant l'avis des clients et les performances des matériels utilisés. L'ambition du GESEC, telle qu'elle est présentée par son PDG, veut remettre au cœur du dispositif la responsabilité des PME devant le client et leur implication dans l'économie territoriale. En effet, l'industriel, l'énergéticien, le promoteur immobilier, le bureaucrate de l'administration sont très éloignés de cette obligation de résultat imposée par la satisfaction du client. À un moment où la société est dominée par la complexité, vouloir tout résoudre par le haut de façon homogène et uniforme, comme pousse à le faire la réglementation, est à l'opposé de ce qu'il faudrait faire. Les énergies renouvelables sont par nature décentralisées. Leur production et leur distribution justifieraient une gouvernance décentralisée ; les collectivités locales et la société civile l'ont bien compris : elles mènent un combat pour une politique énergétique plus territorialisée et transparente. Tandis que la logique industrielle et financière conduit au

gigantisme, l'autonomie et la liberté auxquelles les citoyens aspirent, plaident pour un modèle de proximité. Or « force est de constater que la méthode adoptée jusqu'ici, essentiellement centrée sur des lois mal faites et complaisantes avec des lobbies en place, ne fonctionne pas. Le tout-technique ne fonctionne pas non plus car le consommateur n'est pas associé, il se sent traité comme un mouton et instrumentalisé comme un concept.

La transition énergétique n'est pas encore sortie du quant-à-soi technocratique, centralisateur, lobbyiste, insipide et moralisateur. Ce qu'attendent les Français, c'est exactement l'inverse : de la proximité, du dialogue, des actes concrets ».

Les deux derniers chapitres constituent un plaidoyer pour la petite entreprise qui doit être accompagnée et guidée pour être performante dans ce secteur innovant qui lui convient bien. Le GESEC a pour ambition d'éviter de faire grossir les entreprises mais de les faire grandir en réseau ou en grappes, sans les dénaturer et en gardant toutes leurs priorités naturelles. Ce sont les PME qui, selon les auteures, créent des emplois et une valeur ajoutée territoriale. Or, selon elles, l'enjeu de la durabilité consiste à retenir la richesse sur le territoire.

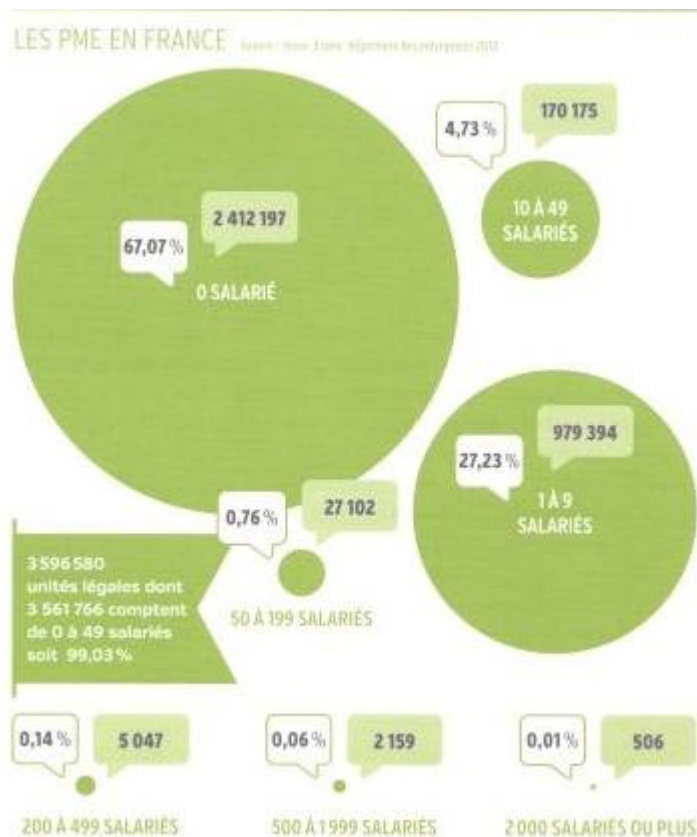


Figure 1. La proportion des PME en France, selon le nombre de salariés en 2012 (source INSEE).

Il s'agit d'un livre engagé mais qui pose les bonnes questions et montre combien l'État qui se veut encore très présent sur le secteur de l'énergie, est impuissant pour mener à bien, à lui seul, une véritable transition énergétique qui devrait s'appuyer sur le tissu des PME plus soucieuses de l'obligation de résultats durables. Or, en matière énergétique, comme pour l'adaptation au changement climatique, le rôle des collectivités locales est essentiel pour piloter un véritable projet de territoire durable.

AUTEURS

Pauline Mispoulet

Raphaële Yon-Araud